

Éd. PIETTE

ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

IX

—

LE CHEVÊTRE

ET LA

SEMI-DOMESTICATION DES ANIMAUX

AUX TEMPS PLÉISTOCÈNES

(Extrait de L'Anthropologie, t. XVII)
Janvier-Avril 1906.

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
—
1906

LE CHEVÊTRE

ET LA

SEMI-DOMESTICATION DES ANIMAUX AUX TEMPS PLÉISTOCÈNES

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Ed. PIETTE

LE CHEVÊTRE

ET LA

SEMI-DOMESTICATION DES ANIMAUX

AUX TEMPS PLÉISTOCÈNES

(Extrait de L'Anthropologie, t. XVII)
Janvier-Avril 1906.

PARIS
MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
—
1906

ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

IX (1)

LE CHEVÊTRE

ET LA SEMI-DOMESTICATION DES ANIMAUX

AUX TEMPS PLÉISTOCÈNES

Représentations des chevêtres a l'age glyptique.

L'homme avait, dès les temps glyptiques, maîtrisé les Équidés et savait les conduire. Cela ne peut être mis en doute. Le chevêtre était un licol formé de courroies ou de cordelettes enveloppant la tête de l'animal et se rattachant à l'oreille. Une lanière ou une ficelle passant sur le nez servait à le diriger. Le chevêtre a fait place à la bride quand le mors a été inventé. Cette invention est relativement récente. Pendant plus de dix mille ans, pendant probablement plus de vingt mille, le chevêtre a été exclusivement en usage (2). De nos jours, certaines peuplades s'en servent encore pour conduire les chevaux, les ânes et les rennes.

(1) Voir l'étude n° 8 dans *L'Anthropologie*, t. XVI, p. 1.

(2) Le nombre de dix mille ans est certainement trop faible. Dans mon article intitulé *Les écritures glyptiques* (*L'Anthropologie*, t. XVI, fascicule de janvier-février 1905), j'ai évalué à onze mille ans le laps de temps écoulé depuis la fin du Pléistocène jusqu'à nos jours. Je n'ai pas dissimulé que ce nombre n'avait rien de certain. Les uns l'ont trouvé trop fort, ce sont peut-être les plus sages; les autres, en beaucoup plus grande quantité, se sont récriés. A leur avis il était dérisoirement trop faible. Je suis porté à croire que celui de neuf ou dix mille ans approcherait plus de la vérité, car il permettrait de relier les temps pléistocènes aux époques proto-historiques sur lesquelles des inscriptions nous ont laissé de trop rares documents. La stratigraphie ne peut donner que des dates relatives. Telle assise de quelques centimètres de hauteur a mis des milliers d'années à se former. Telle autre de plusieurs

Ce harnais fut le principal instrument de la civilisation primitive. Avec son aide l'homme dompta les Équidés ; il les éleva en troupeaux pour leur chair. Désormais sûr de la nourriture du lendemain il eut des loisirs et put les employer au perfectionnement de son outillage. Les hommes glyptiques ont fait du chevêtre de nombreuses représentations. J'en ai publié quelques-unes en 1891. Depuis lors M. Mascaraux en a trouvé une beaucoup plus belle dans l'assise des gravures à contours découpés de la caverne de Saint-Michel d'Arudy. Elle mérite une mention particulière ; c'est un document précieux pour la préhistoire; je l'ai figurée dans *L'Anthropologie* (voyez tome V, *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, p. 139, fig. 9 et 9 *a*). Je l'ai représentée encore dans l'album de *L'art pendant l'âge* du renne (voyez planche XCII, fig. 4 et planche XCIII). Je reproduis ici ces figures sous les numéros 1 et 2 du présent article.

Un jour un de mes amis qui s'occupe avec ardeur des temps pléistocènes vint me voir pour visiter mes collections.

— J'ai lu, me dit-il, votre étude intitulée : *Notions nouvelles sur l'âge du renne*, placée à la fin du volume de M. Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*. J'y ai remarqué des figures bien intéressantes, représentant des têtes de chevaux enchevêtrées. Pourriez-vous m'en montrer les originaux? — Très volontiers, répondis-je. Je vois que vous avez compris l'importance du chevêtre aux temps glyptiques. Commençons par le chevêtre de Saint-Michel d'Arudy.

Les figures que j'en ai données sont faites d'après l'original que son propriétaire m'a confié. Je le lui ai rendu, mais j'en possède

mètres d'épaisseur est l'œuvre d'un très petit laps de temps. Aussi tous nos chronomètres géologiques ont-ils été la source de nombreuses erreurs. A leur emploi j'ai préféré l'évaluation du temps nécessaire à l'humanité pour accomplir les progrès qu'elle a réalisés pendant chacune des époques qui se sont succédées. C'est cette méthode que j'ai employée pour obtenir le nombre d'années écoulées depuis la fin des temps pléistocènes jusqu'à nos jours. C'est elle qui m'a donné le nombre de onze mille que j'ai réduit ensuite à dix mille. Elle ne fournit que des résultats hypothétiques, mais pour mener à bien la tâche que je m'étais donnée, j'avais d'abord les dates certaines de l'histoire, puis en remontant le cours des âges, celles de la préhistoire, celles des papyrus et des inscriptions. J'arrivais ainsi, d'un pas ferme, dans les époques voisines du commencement du Néolithique, dans l'Arisien, dans l'Asylien en me basant sur des faits certains pour me guider. Au temps écoulé depuis la fin du Pléistocène jusqu'à nos jours, il faut ajouter la durée tout entière de l'âge glyptique, pour savoir dans quel lointain remonte l'invention du chevêtre. Cette durée ne peut être moindre de dix mille ans et peut-être ce nombre d'années est-il insuffisant pour exprimer le temps pendant lequel se sont réalisés les progrès accomplis pendant l'âge glyptique.

un excellent moulage que M. Mascaraux a fait exprès pour moi ». Je lui montrai le moulage. Il le prit, l'examina et me dit :

— Il est bien conforme à la figure que vous avez donnée. Il y a de nombreux préhistoriens, vous le savez sans doute, qui ne veulent pas admettre l'existence des chevêtres à l'âge du Renne.

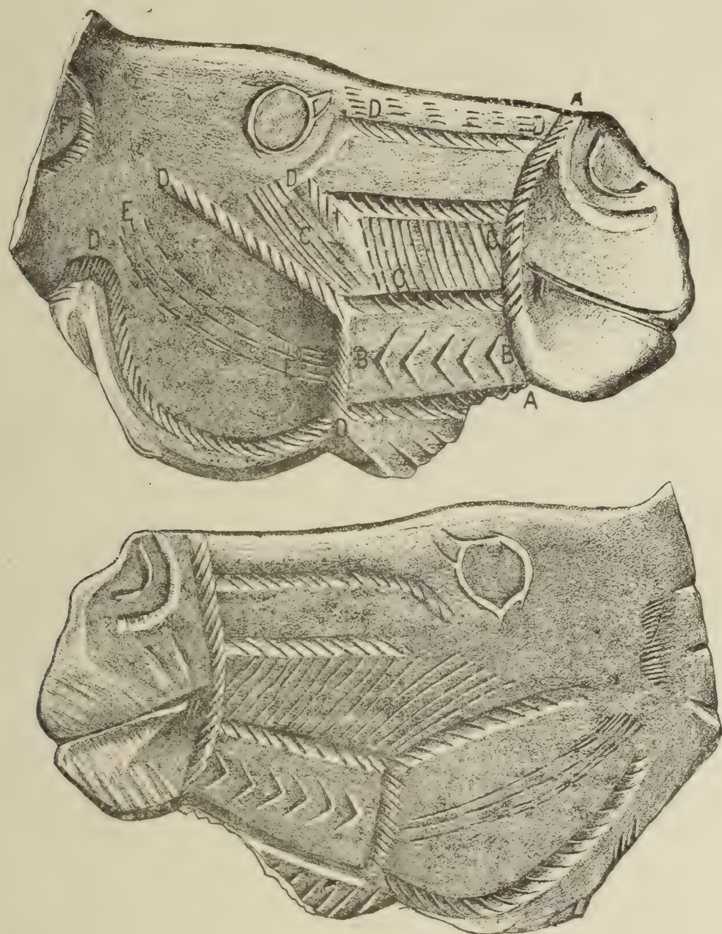


Fig. 1 et 1 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Saint-Michel d'Arudy.

— Ils n'ont sans doute pas vu cette gravure.

— Il y en a qui l'ont vue; ils restent récalcitrants.

— Et vous partagez leur manière de voir?

— Assurément non; la gravure de Saint-Michel d'Arudy est certainement celle d'une tête d'équidé enchevêtrée.

— Ce chevêtre est très complexe. Examinons les diverses parties dont il se compose. Il y en a trois principales : la cordelette nasale, la pièce rigide et le filtage. 1° La cordelette nasale (AA) qui est quelquefois remplacée par une lanière ou par une courroie, passe sur le nez et sous la lèvre inférieure. C'est la pièce essentielle du chevêtre. Elle permet de retenir et de diriger l'équidé. 2° La pièce rigide (BB), placée dans notre gravure immédiatement au-dessus de la bouche, est ce rectangle orné de chevrons que vous voyez encadré de cordeaux. Elle aboutit en avant à la cordellette nasale et se relie en arrière à l'oreille par des ficelles. Faite de bois, de ramure de renne ou d'une autre substance dure, elle sert à fixer les courroies, les ficelles et les lanières. Les rênes pouvaient être attachées à l'une de ses extrémités. 3° Le filtage (CC) est une série de fils grossiers ou de fines ficelles unissant entre elles les cordelettes du chevêtre. Il est représenté sur notre gravure par de nombreuses lignes parallèles obliques, au-dessus de la pièce rigide. Il fait du chevêtre une sorte de vêtement de la tête de l'équidé destiné à la garantir de la piqûre des mouches. Outre les trois parties sur lesquelles je viens d'attirer votre attention, ce harnais se compose de nombreuses cordelettes qui en forment en quelque sorte le bâti DD. On distingue encore, sur cette figure, une bande EE allant de la pièce rigide vers l'oreille. Elle fait l'office d'un filtage flottant destiné à écarter les insectes. On y voit aussi une cordelette F contournant l'oreille à sa base et servant à assujettir le chevêtre.

— A-t-on d'autres représentations du chevêtre de ce type?

— Oui, le chevêtre de Brassempouy. Il est représenté ici par les figures 2 et 2 *a* et dans l'album de *L'art pendant l'âge du renne* par les figures 3 et 3 *a* de la planche LXXVIII. En voici le moulage.

— Encore un moulage.

— Oh ! rassurez-vous. Il est si ressemblant à l'original que le propriétaire de la gravure s'y est laissé tromper. Un antiquaire le lui emprunta pour le faire mouler, et le malicieux emprunteur, au lieu de le lui restituer lui rapporta un moulage si bien peint que le propriétaire trop confiant le prit pour l'origiual. C'est le moulage que je mets sous vos yeux.

— Le chevêtre de ce moulage a, comme celui de Saint-Michel d'Arudy, une lanière nasale, une pièce rigide ornée de chevrons et un filtage. Le filtage est même plus complexe que celui de la gravure de M. Mascaraux. Je vois deux traits qui partent de la lanière nasale et aboutissent à l'œil. Pourriez-vous me dire ce qu'ils signifient ?

— J'ai été moi-même longtemps à me le demander. Ce ne peut être des courroies ; elles léseraient l'œil. Il faut que se soit quelque chose de doux et de souple, des bandes en peau de chamois ou en une sorte de tissus. Je pense que ces bandes avaient pour but de préserver l'animal de la piqûre des mouches. Avez-vous remarqué qu'en été, quand les chevaux sont au pâturage, on voit une nuée de mouches voler autour de leurs têtes et se poser près de leurs yeux? Un jour j'ai vu un malheureux âne, noir de mouches autour des yeux et sur une ligne se prolongeant jusqu'aux naseaux. Ces bandes œillères sont en quelque sorte le prolongement du filtage. Elles protègent l'animal contre les insectes.

— En examinant ces deux gravures je fais à propos de chacune d'elles une même remarque : Ni l'une, ni l'autre n'est achevée du côté de l'oreille. Il en est de même des dessins de chevêtre gravés au revers de ces pièces.

— Votre réflexion est très juste.

— Cela n'ébranle nullement ma conviction ; je regarde ces quatre gravures comme des représentations de chevêtres d'un même type, seulement je constate un fait.

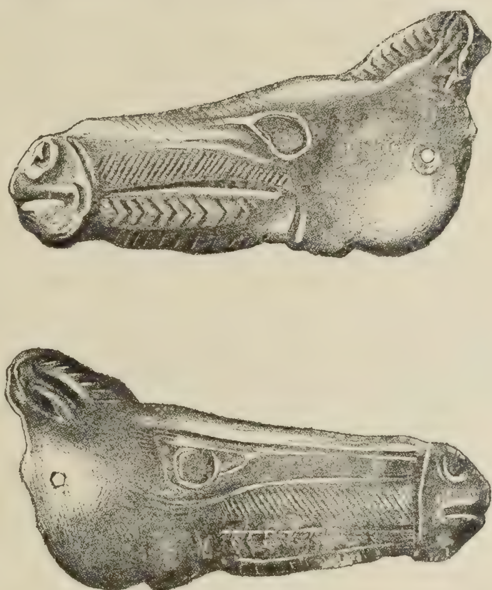


Fig. 2 et 2 *a*.
Tête d'équidé enchevêtrée. Brassempouy.

— Nous aurons encore l'occasion de le constater souvent, si vous voulez bien me suivre dans l'examen des représentations de chevêtres insérées dans cet article. Voici figures 3 et 3 *a* (pl. XVIII, fig. 2 et 2 *a* de l'album), une gravure de tête d'équidé provenant de la caverne des Espélugues de Lourdes.

Elle a été dessinée d'après l'original que M. Nelli m'avait confié. Le nez est brisé; il manque. L'oreille est incomplète. Le chevêtre représenté est un licou formé de courroies. Les courroies de cuir bien préparé, quoique suffisamment souples et s'adaptant bien à la

tête étaient alors, comme aujourd'hui, assez rigides pour rendre inutiles des pièces de matière plus solide. Vous ne voyez donc pas de pièce rigide ornée de chevrons dans les figures 3 et 3 *a*. La figure 3 est mieux gravée et plus complète que la figure 3 *a*. On y remarque une courroie allant d'un trou de suspension voisin de l'oreille au commencement de la barbe de l'équidé et passant sous la mâchoire. Sur cette courroie s'embranchent les bandes œillières, contournant les yeux et une lanière ou seconde courroie plus étroite tenant lieu de pièce rigide. Celle-ci aboutit à la lanière nasale dont une cassure a fait disparaître la partie supérieure. Des lignes obliques parallèles indiquent le filtage. L'œil est un simple trou ovale.

— Ce chevêtre quoique fait de courroies et dépourvu de pièce rigide est en réalité du même type que les précédents; celui de Brassempouy a deux lanières étroites et souples réunies par un

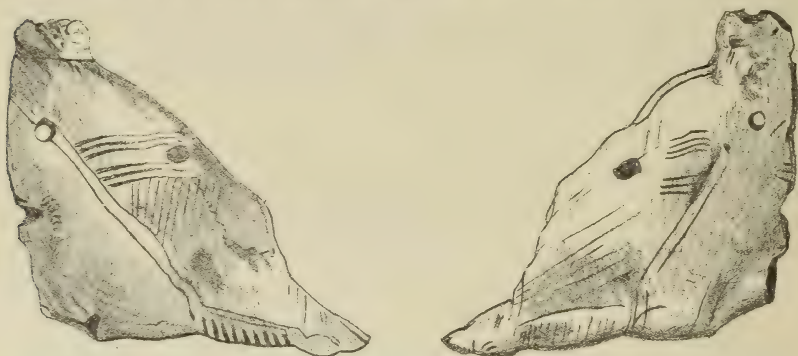


Fig. 3 et 3 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Caverne des Espélugues à Lourdes.

filtage s'avançant horizontalement vers les yeux, les contournant et aboutissant probablement à une cordelette non dessinée, située près de l'oreille. Dans la figure 3, ce ne sont pas des courroies qui contournent l'œil; elles auraient pu le blesser ; ce sont des bandes qui paraissent faites de fils. Elles sont obliques et partent de la courroie appliquée sur la joue en un point situé plus bas que celui où devaient aboutir les lanières du chevêtre de Brassempouy.

— J'incline à croire que vous avez raison. Ce sont probablement des bandes faites en fil qui contournent les yeux de l'équidé dans le chevêtre de Lourdes.

La figure 3 *a* représente un chevêtre incisé au revers de l'os gravé sur lequel est le chevêtre de la figure 3. Il est beaucoup plus négligemment exécuté que celui-ci.

La grotte du Mas-d'Azil a fourni beaucoup de gravures de têtes d'équidés enchevêtrées. Les chevêtres représentés sont beaucoup plus incomplets que ceux dont nous venons de nous occuper. Les plus remarquables ont été dessinés dans la planche LXI de l'album de l'art. Plaçons les originaux à côté des figures pour les examiner. Voici un os sur lequel sont gravées deux têtes. Il y en avait trois ; mais l'os a été cassé anciennement ; il ne reste presque rien de la troisième. Elles sont unies les unes aux autres par deux petits traits (figure 4). Chacune de ces têtes me paraît symboliser un équidé. Leur ensemble représenterait une suite d'équidés unis les uns aux autres par un trait de cuir.

— Oh ! les jolies petites têtes. Elles sont manifestement enchevêtrées. Elles ont la lanière nasale entourant le nez et la lèvre infé-



Fig. 4. — Têtes d'équidés enchevêtrées. Mas d'Azil.

rieure, la pièce rigide ornée de dents de loup et une courroie allant de cette pièce à l'oreille. La pièce rigide est à peu près en prolongement de la bouche au lieu d'être un peu plus bas comme dans les gravures que nous venons de voir ; la courroie de la joue n'est pas dessinée jusqu'à l'oreille ; sur la partie supérieure de la lanière nasale, on voit deux petites lignes signalant le point d'attache des bandes qui devaient contourner l'œil, mais qui ne sont pas dessinées. Pas de filtage ; mais le filtage n'est pas une pièce essentielle du chevêtre. Le dessin est très bon. Quoique les chevêtres soient très incomplets, il est impossible de les méconnaître.

Les figures 5 et 5 *a* (figures 1 et 1 *a* de la planche LXI de l'album) représentent aussi une tête d'équidé enchevêtrée. Le chevêtre est plus incomplet que les précédents. Les bandes qui contournent les yeux sont à peine indiquées par quelques petits traits au-dessous d'eux. La courroie de la joue est incomplète. La pièce rigide n'est

figurée que par deux traits horizontaux ; celle de la figure 5 *a* est placée plus haut que la bouche; celle de la figure 5 est au-dessous. La lanière nasale ne contourne que le nez; elle se relie en décrivant un angle, à l'extrémité antérieure de la pièce rigide. Une autre lanière part de cette extrémité et coupe obliquement la lèvre inférieure. Deux petits traits parallèles fixés à la lanière nasale indiquent le départ d'une bande qui n'est pas figurée.





Fig. 5 et 5 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Mas d'Azil.

— Si mauvais que soit le dessin, on devine l'intention de graver un chevêtre. Toutes ses parties essentielles sont indiquées. Il y a même des traces de filtage. Il est fâcheux que tout cela soit si mal fait. Il y a une modification de la lanière nasale qu'il eût été intéressant d'étudier.

La figure 6 et 6 *a* (7 et 7 *a* de la même planche dans l'album), représentent une tête d'équidé enchevêtrée provenant comme la précédente du Mas d'Azil. Le chevêtre de la figure 6 *a* est incomplet. La lanière nasale passe sur le nez et sous la lèvre inférieure. Une courroie descendant de l'oreille s'appliquant sur la joue aboutit à la place où devrait se trouver la pièce rigide. Celle-ci manque. Courroie de la joue et lanière nasale sont les deux seules choses indiquant la présence du chevêtre. La figure 6 représente, au revers de l'os gravé, un chevêtre moins incomplet; il a la





Fig. 6 et 6 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Mas d'Azil.

lanière nasale, la courroie de la joue qui est seulement ponctuée et aboutit un peu trop bas, et une pièce rigide légèrement arquée, ornée de chevrons.

— Toujours des chevêtres incomplètement représentés! toujours des parties de chevêtres appliquées sur la tête de l'animal à la place qu'elles doivent occuper dans le harnais. Vraiment on ne peut pas prendre cela pour de simples ornements. Je suis de votre avis; les gravures glyptiques prouvent incontestablement la connaissance du chevêtre à l'âge du renne. Vous pouvez abréger votre démonstration.

— Je ne vous en fais pas grâce. Vous êtes venu pour élucider une question. Il faut que vous me suiviez jusqu'au bout. Voici une tête d'animal sculptée en ronde bosse, sur un côté de laquelle est gravé un chevêtre seulement indiqué par la bande qui contourne l'œil et par la pièce rigide ornée de dents de loup. Voyez figures 7,7 *a*, 7 *b* (figures 5 et 5 *a* de la planche LXI de l'album).

— Cette tête a un collier.

— Non, ce n'est qu'une fallacieuse apparence. De quel usage pourrait être un collier placé derrière la nuque, sur le haut du cou ? Vous voyez d'ailleurs qu'il n'entoure pas complètement le cou; le bas en reste libre. Pour comprendre cette partie du harnais, il faut que je vous montre une autre figure. Passons aux figures 8 et 8 *a* (planche XXIX et planche XXVII, figure 5 de l'album); prenons, pour comparer, l'original d'après lequel elles ont été dessinées. Au revers de la palme sur laquelle la femme au renne est figurée, est une tête d'équidé avec le cou, l'épaule et une partie du dos; elle est enchevêtrée. Vous voyez enveloppant l'oreille et descendant le long du masseter une partie de chevêtre que nous n'avons pas encore vue dessinée ailleurs, car les gravures de têtes que nous avons étudiées n'avaient pas le cou; l'oreille elle-même manquait presque toujours. Cette partie du chevêtre fixée à l'oreille, s'appuyant en arrière contre la nuque et la mâchoire, était destinée

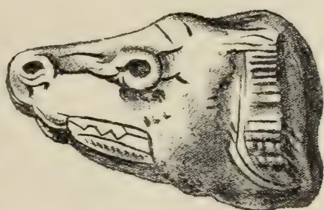
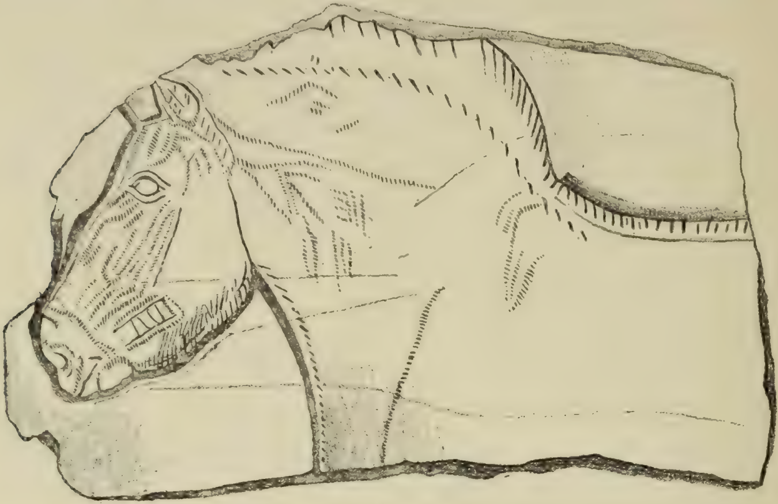






Fig. 7, 7 *a*, 7 *b*. — Tête d'animal enchevêtrée. Mas d'Azil.

à assujettir ce harnais sur la tête. Maintenant reconnaissez-vous ce



8 *a*.



Fig. 8 et 8 *a*. — Partie antérieure d'une tête d'équidé enchevêtrée. — La figure 8 est dessinée d'après Formant; la figure 8 *a* a été faite d'après Pilloy. Laugerie-Basse.

que vous avez pris pour un collier dans la figure 7 ?

— Oui, c'est bien la même pièce de harnais ; mais une objection

se présente à mon esprit. Êtes-vous bien sûr que cette tête soit enchevêtrée ? Il y a sur le nez une quantité de lignes droites presque parallèles que l'on peut vouloir faire passer pour des lanières nasales, mais leur rectitude et leur multitude même prouvent qu'elles ne sont rien de semblable. Ce qu'on pourrait être tenté de prendre pour une pièce rigide n'est que le dessin des dents du cheval.

— Cette gravure comme beaucoup d'autres présente en grande quantité des rayures inutiles qui ne se rapportent en rien au sujet gravé. Les traits parallèles du nez que vous me signalez sont de ce nombre. Mais il y a une cordelette nasale contournant le nez et la lèvre inférieure; elle est indiquée par ces petits traits fins, obliques, parallèles au moyen desquels les glyptiques figuraient les cordes.





Fig. 9 et 9 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Mas d'Azil.

— Oui, je la distingue.

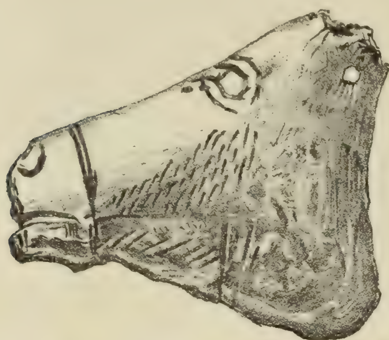
— Quant à la pièce rigide, elle existe incontestablement; elle est rectangulaire, bordée de cordelettes comme celle de Saint-Michel d'Arudy, ornée de lignes parallèles qui ne représentent nullement des dents, car elles-mêmes sont formées de petits traits fins parallèles et horizontaux, superposés. D'ailleurs qu'y aurait-il d'étrange à ce qu'un graveur ait pris des dents d'équidé pour sujet d'ornement d'une pièce rigide placée en prolongement de la bouche? Mais quand vous dites que ces dents sont celles de l'équidé représenté, songez-vous à ce que vous avancez? Les dents molaires du cheval vu de profil ne sont pas visibles en arrière de la bouche à moins qu'il ne soit dépouillé et décharné. Or nous n'avons pas sous les yeux une pièce de boucherie ; notre équidé a l'attitude de la vie; il a les yeux grands ouverts; il est vivant, bien vivant.

— Vous avez raison. La présence d'un chevêtre est incontestable. Je ne m'obstine pas; je ne cherche que la vérité.

— Reportons-nous à la planche LXI de l'album. On y voit sous les n°s 3 et 3 *a* une tête d'équidé enchevêtrée que je reproduis ici sous les n°s 9 et 9 *a*. Cette gravure a été trouvée dans la grotte du

Mas d'Azil, sur la rive droite de l'Arise. La cordelette nasale et la pièce rigide sont seules gravées sur les deux côtés de l'os. Celle-ci paraît percée d'une rangée de petits trous destinés à attacher les lanières du chevêtre. En outre, dans la figure 9 *a*, la courroie appliquée sur la joue est très sommairement indiquée.

— Vous omettez de mentionner une rangée de petites virgules accouplées deux à deux à la partie supérieure du nez de l'équidé au chanfrein. On dirait des ornements.



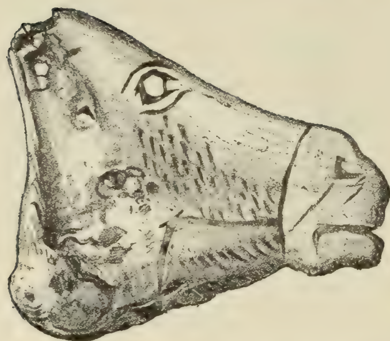


Fig. 10 et 10 *a*. — Tête de cheval enchevêtrée. Grotte du Mas d'Azil, rive droite.

— Je crois plutôt que c'est quelque chose, comme ce que l'on voit au même endroit dans le chevêtre de Saint-Michel d'Arudy. Reportez-vous à la figure 1 et comparez. Il me semble que, dans cette figure, ce sont d'étroites bandettes unissant deux cordes dont l'une située de l'autre côté de la tête ne peut être vue.

— C'est possible.

Les figures 10 et 10 *a* (fig. 6 et 6 *a* de la planche LXI de l'album) représentent une tête d'équidé enchevêtrée dont le chevêtre est très imparfaitement dessiné. La lanière nasale est bien gravée. Il n'en n'est pas de même de la pièce rigide. Le troglodite auteur du dessin a eu l'intention de la figurer; une ligne horizontale indique sa limite supérieure. Il a pensé que la rangée de traits obliques et parallèles figurant la barbe faisait connaître suffisamment sa limite inférieure. Quatre ou cinq rangées de petites hachures représentant le filtage sont au-dessus de la pièce rigide et attiennent à l'extrémité antérieure de celle-ci. Dans la figure 10, on remarque deux lignes verticales à l'extrémité postérieure de la pièce rigide. Dessinent-elles une courroie passant sous la ganache? C'est possible. Ne représentent-elles pas plutôt une seconde pièce rigide perpendiculaire à l'autre s'y adaptant à

angle droit à laquelle était attaché le cordeau? Si cette dernière interprétation était conforme à la vérité, l'élément solide du chevêtre représenté par la figure 10 devrait être rapproché de celui du chevêtre représenté par la figure 11 (fig. 6 *a* de la planche XVI de l'album). Celui-ci qui provient de la caverne du Placard fait partie de la collection de M. Fermond. C'est un type particulier de pièce rigide. Il consiste en deux branches terminées en boule formant presque un angle droit.

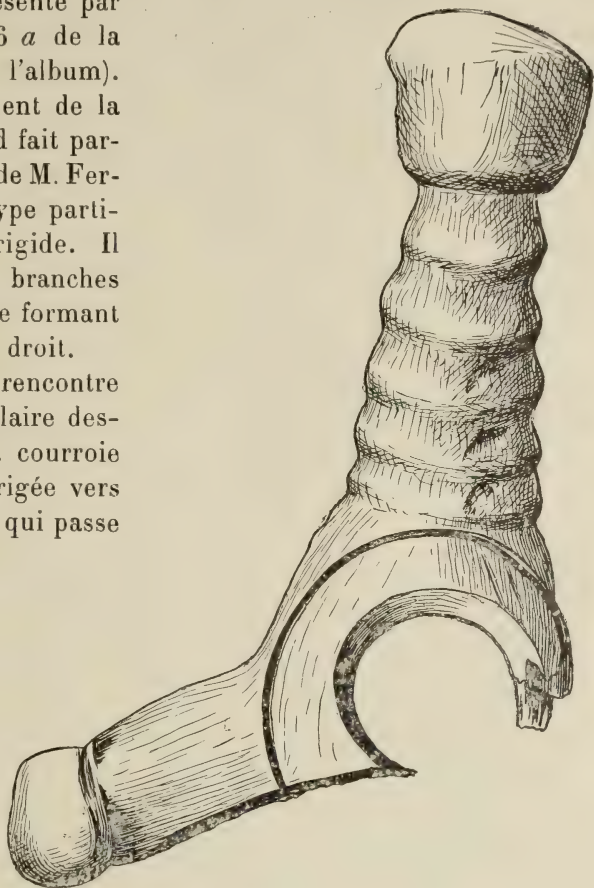


Fig. 11. — Pièce rigide de chevêtre. Caverne du Placard (Roche Bertier).

A leur point de rencontre est un trou circulaire destiné à recevoir la courroie ou la cordelette dirigée vers l'oreille et celle qui passe sous la ganache. La lanière nasale était attachée au bout de la grande branche. Au bout de la petite branche et retenu également par une boule était fixé le cordeau. Quand on le tirait, l'extrémité de la branche s'abaissait, tirant elle-même la lanière nasale et forçait l'équidé à aller à droite, à gauche, ou à s'arrêter. Cette pièce rigide et angulaire de chevêtre fonctionnait comme le support d'un fil de fer de sonnette. Quand on tire le cordon attaché à l'une des branches du support l'autre branche tire le fil de la sonnette, et la fait tinter.

Passons aux figures 12 et 12 *a* (fig. 3 et 3 *a* de la planche XVIII de l'album).

— Oh! cette fois il y a des ornements et je ne vois pas de chevêtre.

— Vous paraissez triomphant; mais est-ce que j'ai jamais dit quelque part que les artistes glyptiques n'ornaient jamais les têtes de leurs équidés?

— Non, vous n'avez jamais dit cela. Aussi je n'en conclus rien contre l'existence du chevêtre à l'âge du renne. Je constate seulement que parfois l'artiste ornait la tête du cheval et non le chevêtre. Ici les ornements paraissent être des symboles ou des caractères d'écriture ; ils consistent en un petit trait placé entre deux plus grands divergents et bifurqués. Ce signe est répété trois fois sur un des profils et deux fois sur l'autre.





Fig. 12 et 12 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée Caverne des Espélugues à Lourdes.

— Je voudrais que vos amis qui n'admettent pas les chevêtres à l'âge du renne vous entendissent parler de symboles et d'écritures glyptiques. Ils perdraient sans doute toute confiance en vous.

— Cela m'est bien égal, si ce que je dis est vrai. Je hais le paradoxe. Lorsqu'on me prouve que j'ai tort, je ne soutiens pas mon opinion. Je ne cherche que la vérité.

— Je pense que les bandes de chevêtres étaient très propres à recevoir des symboles ou des ornements de fantaisie. On ne voit pas pourquoi les artistes se seraient abstenus d'orner les bandes, puisque certainement ils ornaient les pièces rigides de chevrons, de dents de loup, de trous alignés et de lignes parallèles.

— Oui; mais ici il n'y a pas de bandes; on ne voit même pas de chevêtre.

— Je reconnais qu'il n'y a pas de bande; s'il y en avait, le graveur en a fait abstraction; mais il y a un chevêtre.

— Où est-il?

— C'est une simple lanière qui contourne le nez.

— Je vois une ligne qui contourne le nez, mais pas de chevêtre.

— Si le cheval avait un mufle, une semblable ligne limiterait son nez du côté du front; mais le cheval n'a pas de mufle; rien ne sépare son nez du front. Cette ligne ne peut donc être que la représentation d'une lanière nasale. Au surplus dans la figure 10 *a*, la ligne est double, indiquant ainsi la largeur de la lanière.

— Vous avez réponse à tout.

— Les figures 13 et 13 *a* (fig. 4 et 4 *a* de la planche XVIII de l'album) sont encore des représentations de têtes d'équidés enchevêtrées. Le chevêtre de la figure 13 *a* a une courroie nasale anguleuse, une pièce rigide et un rudiment de courroie appliquée contre la joue. Le chevêtre de la figure 13 *a* n'a qu'une courroie nasale anguleuse et quelques bandes obliques tenant lieu de filtage reliant des cordelettes qui ne sont pas dessinées.

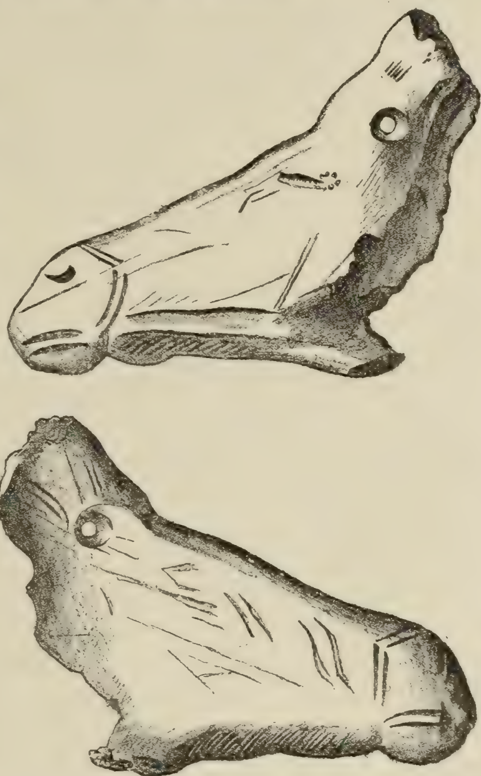


Fig. 13 et 13 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée. Caverne des Espélugues à Lourdes.

— C'est votre imagination qui vous fait voir tant de choses. Pour moi vos bandes obliques sont de simples ornements. Vous ne pouvez prouver le contraire avec des figures si mal faites. Vous voulez tout expliquer. Laissez-moi au moins le faible avantage de croire à des ornements de fantaisie.

— Ces dernières figures sont si mauvaises que je ne veux pas soutenir une hypothèse certainement hasardée. Je vous concède donc les ornements de fantaisie puisque vous y tenez. Je le fais sans grande conviction ; mais je ne suis pas plus convaincu du contraire.

— Cela n'ébrèche en aucune façon votre démonstration de l'existence du chevêtre à l'âge glyptique ni les faits sur lesquels vous vous appuyez.

— Vous me paraissez ignorer que c'est moi qui ai le premier émis l'hypothèse d'ornements sur la tête des équidés, en un temps où je n'avais pas encore trouvé de représentation de chevêtre indiscutable. J'ai donné cette explication à propos d'un os gravé, trouvé à Lorthet dans l'assise des gravures à contours découpés, représenté par les figure 4 et 4 *a* de la planche X de l'album de l'art pendant l'âge du renne. Il y a de cela bien longtemps. Voici la description que j'ai faite de cette gravure. « Os gravé sur les deux faces. Il représente une portion de tête d'équidé dont la mâchoire inférieure a été détachée. La peau de la mâchoire supérieure et des naseaux semble avoir été enlevée. Les dents sont à découverts sur la chair mise à nu. Celui qui a dépecé l'animal a fait des incisions représentant des lignes de chevrons comme font parfois nos bouchers sur les bêtes qu'ils écorchent. L'artiste paraît donc avoir voulu représenter une pièce de boucherie préhistorique. Cependant il est souvent arrivé aux graveurs glyptiques de couvrir des portions d'animal de chevrons ou d'autres lignes géométriques, par pure fantaisie, sans que l'animal fût écorché pour cela. L'œil est petit et simplement gravé sans aucun relief. Comme on le voit, il s'agissait d'une pièce de boucherie. Depuis que j'ai trouvé des représentations de chevêtres indéniables, j'ai abandonné cette explication. Elle figurait encore avec la planche X de l'album, lors du Congrès de Pau de 1871, auquel assistait M. Cartailhac. Mais j'avais alors déjà reconnu mon erreur et je soutins au Congrès contre M. Cartailhac qu'il y avait sur cet os gravé une représentation de chevêtre. Je fis circuler l'album parmi les assistants.

— Je ne connaissais pas cette circonstance.

— Sur cette pièce de boucherie a été évidemment gravé un chevêtre. La cordelette nasale est très visible. Sur la fig. 4, il y a deux lignes de chevrons ; une de ces deux lignes ornemente la pièce rigide ; la seconde qui est au-dessus ornemente le filtage ; sur la figure 4 *a*, il n'y a qu'une ligne de chevrons ; elle couvre la place du filtage.

Les artistes figuraient le chevêtre non seulement sur le vivant, mais sur les équidés abattus. Ceux-ci avaient le plus souvent encore la tête enchevêtrée, car on les emmenait loin du troupeau pour les tuer. Ils gravaient aussi le chevêtre sur les pièces de boucherie. La gravure de Lorthet n'en est pas le seul exemple. Il a été

représenté sur une tête sculptée d'équidé écorché provenant du Mas d'Azil rive droite. Voici la représentation de cette tête (fig. 14). L'existence de la corde nasale est indéniable; il y a en outre une corde partant de l'oreille et aboutissant à la corde nasale.

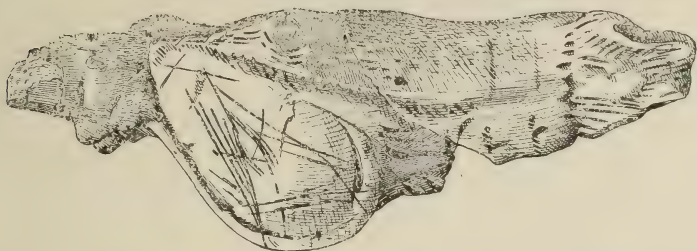


Fig. 14. — Tête d'équidé écorchée et enchevêtrée. Mas d'Azil, rive droite.

Je crois devoir donner ici la figure d'une tête d'équidé abattu ayant encore le chevêtre. C'est une sculpture trouvée sous l'abri de Raymonden à Chancelade. J'en ai déjà donné une figure dans *Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne, fig. 4*. L'existence du chevêtre a été contestée sur cette pièce; mais il me semble que c'est à tort. La cordelette nasale est peut-être in-

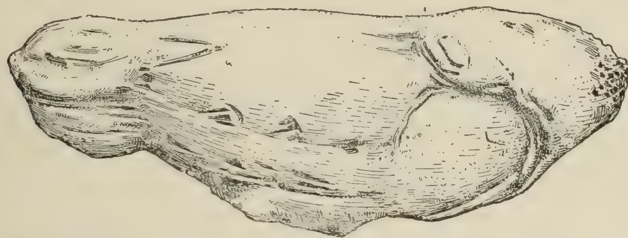


Fig. 15. — Tête d'équidé enchevêtrée sculptée. Abri de Raymonden à Chancelade. Assise des sculptures en ronde bosse.

diquée d'une manière insuffisante sur notre figure. Elle appartient au type anguleux ; la pièce rigide est incontestable, elle est percée de quatre petit trous et surmontée de saillies triangulaires semblables à des dents de requin. Elle se prolonge au delà de l'œil comme une mâchoire mise à nu. Une courroie se dirigeant de l'œil vers la barbe a été omise sur notre figure; l'œil est bien celui d'un animal mort. Au surplus parmi les gravures et les sculptures, où je crois voir un chevêtre, s'il y en avait quelques-unes au sujet desquelles je ferais erreur, ma démonstration n'en serait pas moins fondée. Celles-ci

seraient en très petit nombre, elles n'infirmeraient en rien mes conclusions.

— Dans toutes les gravures à contours découpés que nous venons d'examiner, même dans celles où le chevêtre est fidèlement figuré, les têtes d'équidés sont très mal représentées, tantôt trop longues, tantôt trop courtes, celles-ci presque cylindriques, celles-là informes.

— C'est très vrai. Ceux qui les ont faites choisissaient un os plat ayant la forme d'une tête d'équidé. Cette ressemblance était très imparfaite; il fallait pour l'admettre beaucoup de bonne volonté. Pour eux elle était indéniable. Ils en coupaient l'extrémité, rectifiaient à peine la silhouette, indiquaient le bas de l'oreille par deux traits, la bouche par un seul, le nez par une ligne arquée, l'œil par un cercle ou plusieurs raies quand ils n'omettaient pas de le graver. Puis ils figuraient le chevêtre.

— Je crois devoir mettre sous vos yeux quelques-uns de ces os plats (fig. 16, 17, 18 et 19).

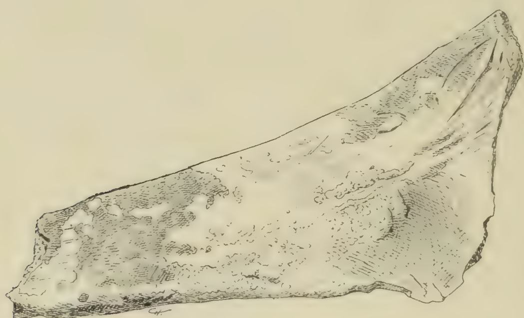


Fig. 16. — Os utilisé pour faire des représentations de tête d'équidé enchevêtrée.

L'os (fig. 16) a reçu un commencement de gravure. L'oreille et une partie de l'œil ont été dessinées.

L'extrémité antérieure de l'os (fig. 17) porte plusieurs traits de scie verticaux destinés à le raccourcir.

Sur la figure 18, une fente naturelle figure la bouche. Sur l'os de la figure 19, la saillie de l'oreille a été ménagée.

Vous remarquerez que les os gravés à contours découpés ont presque tous un trou de suspension. J'imagine que les gardiens de troupeaux les portaient suspendus au cou comme des amulettes. Ils les faisaient sans doute eux-mêmes. N'étant pas artistes, ils ne réalisaient que des à peu près. Cela leur suffisait. Quelques-uns s'attachaient à figurer le chevêtre qui, à leur point de vue, était la

partie la plus importante de la gravure. On ne peut contester que le chevêtre de Saint-Michel d'Arudy n'ait été gravé avec un véritable talent.

Le mors que nous mettons dans la bouche du cheval l'empêche



Fig. 17. — Os destiné à recevoir une gravure de tête d'équidé enchevêtrée.

de manger. Le chevêtre, quand la lanière nasale n'était pas trop serrée, le laissait libre de brouter. Les pasteurs pouvaient donc laisser ce harnais à la tête des équidés trop indépendants ; ils saisissaient plus facilement ces animaux quand ils étaient enchevêtrés.

— Ceux qui ont gravé ces chevêtres les ont en quelque sorte schématisés.

— Oui ; et cela révèle une tournure d'esprit particulière. Parmi les chevêtres dont l'homme glyptique nous a laissé la gravure, il y en avait de savamment compliqués. Il les figurait rarement entiers : il n'en dessinait le plus souvent que la partie essentielle : la pièce rigide et la lanière nasale. Cela lui suffisait pour se les représenter complets. Il réalisait des images conventionnelles. On comprend facilement qu'avec ce penchant à simplifier ses dessins, à écarter les détails accessoires, il dut naturellement arriver à créer des symboles. De la représentation incomplète d'un objet, par un assemblage de quelques traits, au symbole sacré, il n'y a qu'un pas bien vite franchi quand il s'occupait de choses excitant son admiration, son respect ou sa crainte. Le symbole est une figure ou une image employée comme signe d'une chose. Il a été en réalité le premier rudiment d'écriture. Ainsi cette tendance à simplifier le dessin, qui semble une imperfection au premier abord et qui fut



Fig. 18. — Os destiné à recevoir la gravure d'une tête d'équidé enchevêtrée.

certainement une défectuosité au point de vue de l'art, a été féconde en grands résultats. Elle a été l'un des plus puissants leviers de la civilisation. Il était nécessaire de la signaler pour comprendre la mentalité de l'homme glyptique.

— La tendance à simplifier les images est mise nettement en lumière par l'étude que nous venons de faire des représentations de chevêtre. En ce temps, l'homme était irrésistiblement poussé par le désir d'ajouter à la langue parlée, la langue écrite. Tout tournait au symbole. Le symbolisme a été la caractéristique de l'âge glyptique; qui ne voit pas que l'humanité était alors poussée invinciblement vers le symbolisme ne comprend rien à l'âge du renne ni à la mentalité de l'homme glyptique.



Fig. 19. — Os destiné à recevoir une gravure de tête d'équidé enchevêtrée.

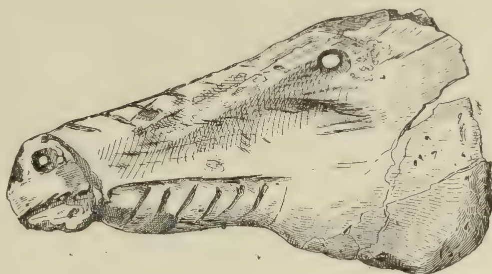
— Nous avons vu une gravure de tête d'équidé à contours découpés dont le chevêtre figuré par une simple ligne était réduit à la lanière nasale. Ne pensez-vous pas que cette lanière ait été le chevêtre primitif et que la ligne entourant le nez en soit la représentation et non l'image simplifiée d'un chevêtre compliqué, semblable à ceux que nous venons de voir?

— Oui, la ficelle ou la lanière de cuir enroulée autour du nez a dû être le chevêtre primitif. Ce chevêtre rudimentaire était certainement encore en usage aux temps glyptiques. Les troglodytes de la grotte des Espélungues d'Arudy ont dû fréquemment l'employer, si l'on en juge par le nombre de gravures où il est représenté, trouvées dans les sédiments de cette caverne. Il a pu y avoir d'autres formes de cet élément de harnais intermédiaires entre cette lanière primitive et le chevêtre compliqué de Saint-Michel d'Arudy; mais dans la série des figures qui viennent d'attirer notre attention, il y a très peu de gravures que l'on puisse rapporter à ces formes intermédiaires; presque toutes sont manifestement des simplifications de chevêtres du type compliqué de Brassempouy et de Saint-Michel.

— Par conséquent vos conclusions relatives à la mentalité de l'homme glyptique ne sont nullement infirmées. C'est aussi mon

opinion. La lanière nasale a peut-être été connue avant l'âge glyptique; il y a des gisements antérieurs à l'étage papalien, où l'on rencontre beaucoup d'ossements d'équidés.

— Ma collection renferme encore quelques figurations de têtes d'équidés enchevêtrées. Je vais les mettre sous vos yeux.

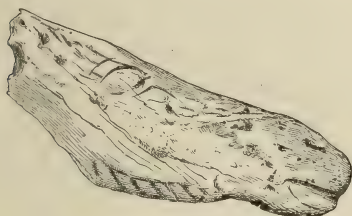


— Je vous en fais grâce; je suis convaincu; je ne demandais rien de plus.



Fig. 20 et 20 *a*. — Tete d'équidé enchevêtrée.

— Il faut que vous me suiviez jusqu'au bout, dût cela vous ennuyer. Il n'est pas indifférent qu'on ait trouvé quelques vestiges de représentations de chevêtre ou qu'on en ait recueilli une grande quantité. Il n'est pas indifférent non plus qu'il y ait eu quelques chevêtres schématisés ou qu'il y en ait eu en grand nombre.



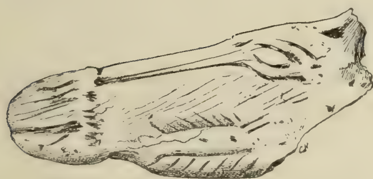


Fig. 21 et 21 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

Je me résigne.

— Je me contenterai de vous en faire voir huit.

Je vais donner le numéro 20 à la première.

Elle a la lanière nasale très nettement dessinée; mais il est difficile d'affirmer que les autres éléments de chevêtre aient été représentés. Cependant il semble que dans la figure 20 *a*, on ait voulu dessiner la bande œillère; d'autres traits peuvent être interprétés comme représentant le filtage. Une

ligne franchement accusée au-dessus de la barbe semble avoir été faite pour indiquer la pièce rigide. Tout cela est fort mal figuré.

Le chevêtre de la figure 21 *a* est assez complet; il a la corde nasale, la pièce rigide percée de trous, la bande œillère s'embranchant sur la corde nasale, le filtage et une courroie partant de l'extrémité postérieure de la pièce rigide et se dirigeant vers l'oreille. Cette courroie n'est indiquée que par deux traits parallèles, à son point de départ. La figure 21 est beaucoup moins bien dessinée. Au premier abord, il semble que le chevêtre ne soit pas représenté; mais si l'on fait bien attention, on voit qu'il y a des traces de la corde nasale, de la pièce rigide et de la bande œillère.

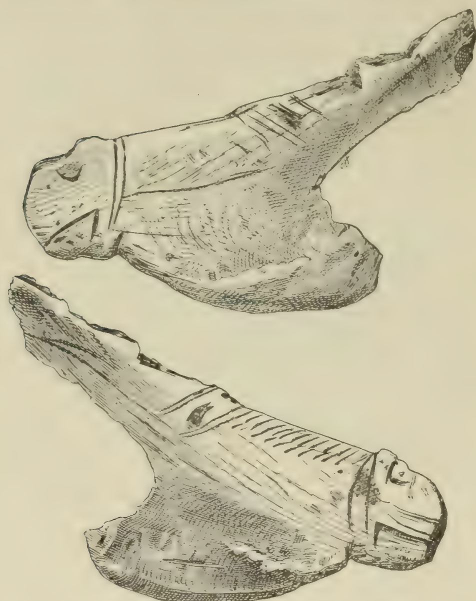


Fig. 22 et 22 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

Les chevêtres des figures 22 et 22 *a* sont assez complets : la courroie nasale y est bien figurée; la pièce rigide est indiquée à son extrémité antérieure dans la figure 22; il n'est pas certain qu'elle soit figurée dans la figure 22 *a*. Le filtage est indiqué très sommairement par une série de traits; la bande œillère est incontestablement représentée.

Dans les figures 23 et 23 *a*, le chevêtre est assez complet. La corde nasale de celui de la figure 23 fait trois fois le tour du nez. Le filtage est indiqué suffisamment. Il n'en est pas de même de la pièce rigide qui fait défaut dans la figure 23 et qui dans la figure 23 *a* n'est indiquée que d'une manière très contestable. Il n'y a pas de bande œillère.

Dans les fig. 24 et 24 *a*, le chevêtre est très incomplètement figuré. La lanière nasale est représentée par une simple ligne verticale dans la fig. 24, par deux lignes verticales dans la fig. 24 *a*. La pièce rigide est plus incomplètement représentée dans la fig. 24 et il est douteux qu'elle le soit dans la figure 24 *a*. Dans la figure 24

une courroie indiquée par deux petits traits passe sous la ganache; elle fait défaut dans la figure 24 *a*. Trace de filtage. Une corde du bâti est gravée dans la figure 24 *a*.

Dans les figures 25 et 25 *a* le chevêtre est encore plus mal indiqué que dans les figures précédentes. On peut prétendre même que la tête de la fig. 25 *a* n'en a pas, quoiqu'il semble bien que le graveur en ait commencé un. La tête de la figure 25 en a incontestablement un, puisqu'elle a la lanière nasale. Cette tête est si mal faite que je m'abstiens d'en interpréter les autres traits.

En revanche celui des fig. 26 et 26 *a* quoiqu'elles ne soient que des représentations d'un fragment de gravure est incontestable. La figure 26 montre une courroie nasale, une bande œillère et une courroie descendant sous la ganache. Dans la figure 26 *a*, il y a la bande œillère et une courroie allant dans la direction de l'oreille.

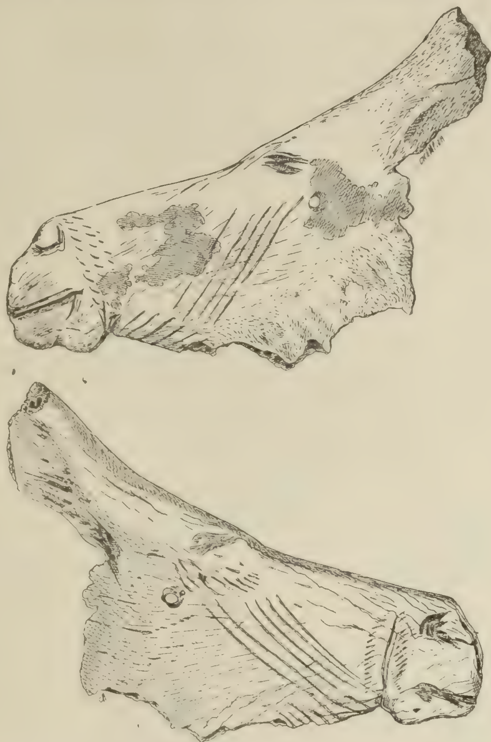


Fig. 23 et 23 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

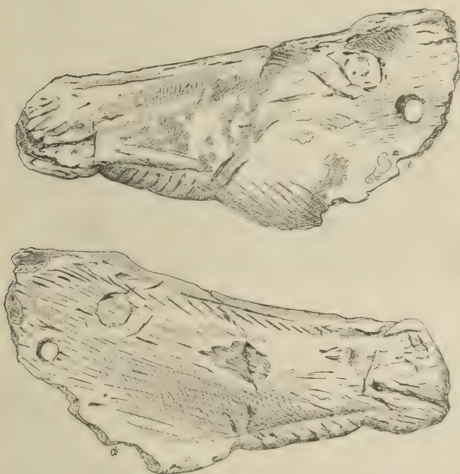


Fig. 24 et 24 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

Les figures 27 et 27 *a* ne représentent aussi qu'un fragment de gravure, mais la courroie nasale y est profondément

incisée et elle est reliée au bâti du chevêtre par une autre courroie.

— Je vous ai laissé exposer votre opinion sur toutes ces gravures sans vous interrompre, non par mauvaise humeur; mais parce que je partage votre manière de voir. Presque toutes se rapportent au type de Saint-Michel d'Arudy simplifié, c'est-à-dire symbolisé.

— Les figurations de têtes d'équidé enchevêtrées, rares dans les couches à sculptures sont en grand nombre dans l'assise des gravures à contours découpés; elles sont moins abondantes dans les autres assises à gravures. L'équidé de Lourdes, qui a l'allure des asinés, puisqu'il tient le cou horizontalement, en prolongement de l'échine, a été représenté par une très jolie statuette d'ivoire dont la tête porte un chevêtre à peine indiqué par une cordelette nasale et une pièce rigide, fig. 28 (planche XI, fig. 2, planche XII et planche XIII de l'album).

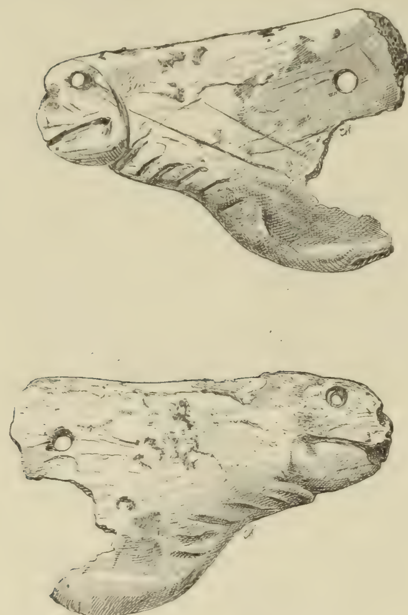
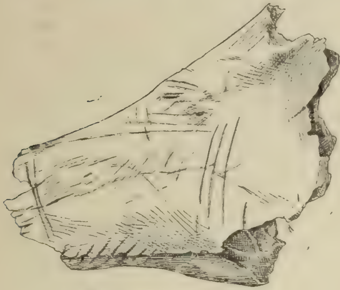


Fig. 25 et 25 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

Nous avons vu aussi qu'une autre tête sculptée en ronde bosse, représentée fig. 7, 7 *a*, 7 *b* porte aussi un chevêtre indiqué par la pièce rigide, la bande entourant l'œil et une pièce de harnais placée derrière l'oreille destinée à fixer le chevêtre. La fig. 15 est aussi celle d'une sculpture d'une tête d'équidé enchevêtrée. Ainsi dès le début de l'âge glyptique les chevêtres représentés sont déjà complexes. Il est probable, comme vous le dites, que le chevêtre primitif consistant en une simple lanière nasale était connu antérieurement. Lorsque l'homme eut reconnu l'avantage qu'il pouvait retirer de la lanière nasale, il lui fallut du temps pour perfectionner le chevêtre et l'amener au degré de complication des chevêtres de Brassempouy, de Laugerie-Basse et de Saint-Michel d'Arudy.

— Je ne veux pas vous tenir plus longtemps, cependant j'ai encore quelques explications à vous demander. L'un de mes amis

prétend que ce que vous prenez pour des représentations de chevêtre n'est ni un harnais, ni un ornement. Il fait remarquer que certains os et certains muscles font saillies sur la figure du cheval, et que ce sont ces saillies que les graveurs glyptiques ont voulu représenter.



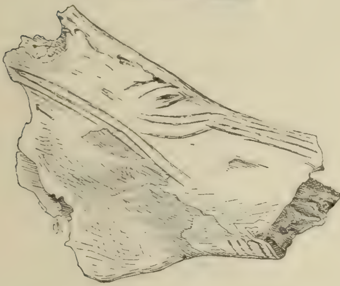
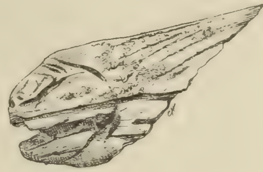


Fig. 26 et 26 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.



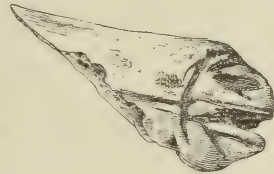


Fig. 27 et 27 *a*. — Tête d'équidé enchevêtrée.

— En remarquant que les os font des saillies sur la figure de l'équidé, votre ami a fait une bien belle découverte. Je ne sache pas

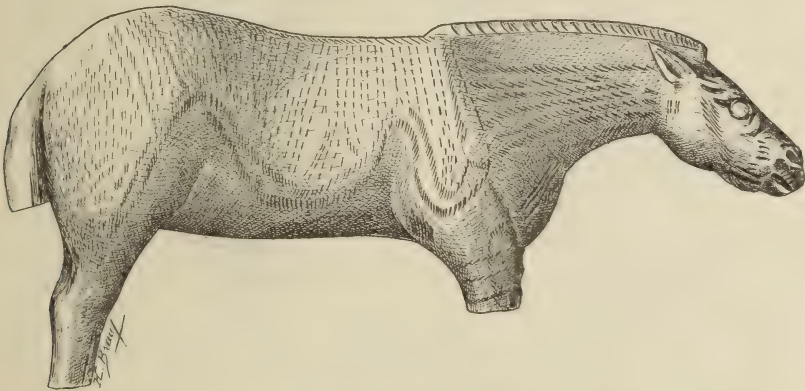


Fig. 28. — Asiné enchevêtré? Caverne des Espélugues-Lourdes.

que personne ait jamais fait imprimer cela. Je me garderai donc d'y répondre de peur de prêter à votre ami des opinions qui ne sont

pas les siennes. Je ferai seulement observer que le chevêtre étant

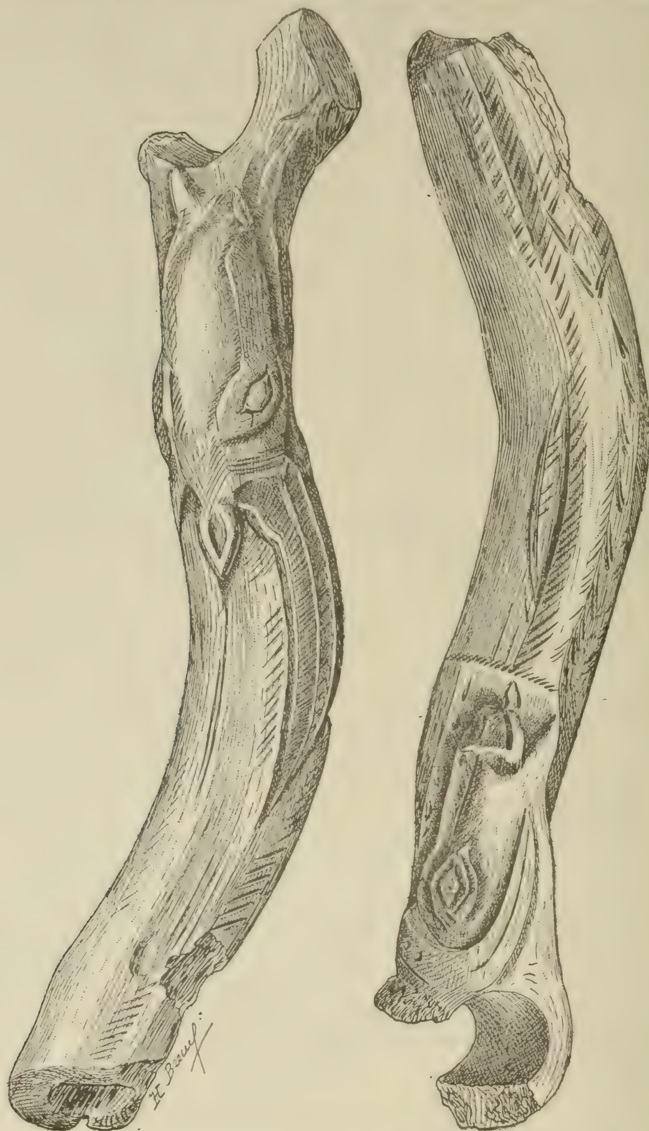


Fig. 29 et 29 *a*. — Bois de renne ornementé que M. Pigorini a rapporté à une pièce rigide de chevêtre.

un vêtement de la tête de l'équidé, il en suit tous les contours, et les saillies servent à l'assujettir plus sûrement.

— Encore un mot. Pourriez-vous me montrer l'objet que M. Pigorinis a rapporté à une pièce rigide de chêvêtre?

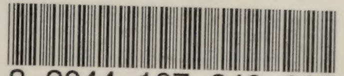
— Bien volontiers; je donnerai le numéro 29 et 29 *a* à la figuration de cette pièce.

— Elle n'est pas semblable aux représentations de ce harnais aux temps glyptiques.

— Non, mais de nos jours les pièces rigides de chevêtre sont en bois. Il est probable qu'il en était de même à l'âge du Renne. Le bois, le cuir les cordes ont disparu par l'effet du temps. On peut admettre qu'il y avait des chevêtres d'apparat dont les pièces rigides étaient plus soignées. Celles qui étaient en ramure de renne et en ivoire se sont conservées jusqu'à nos jours sous l'abri des cavernes. L'objet de M. Pigorini rapporté à un chevêtre devait être une pièce d'apparat. Il y en a d'autres, mais leur examen nous mènerait trop loin. Ce premier article n'a pour but que de faire connaître les représentations de ce harnais aux temps glyptiques. Les bois de renne ornementés que l'on prend pour des portions de chevêtre seront décrits dans un second article.

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie.


3 2044 107 348 807

